



Public

LE CDG59 PLUS QU'UNE INSTITUTION VOTRE PARTENAIRE

> Nouveau Conseil d'Administration

Plus que jamais mobilisé !



Les élu.es qui vous représentent

Les commissions paritaires

Leurs missions

2 | Le Cdg59 en quelques chiffres



943

collectivités adhérentes,
collectivités et
établissements publics,
dont **620** mairies



Soit, **25 700**

agent.es suivi.es tout au long
de leur carrière par le Cdg59.
Le contrôle et le conseil sur les
dossiers de carrière (dossier de
l'agent-e, arrêtés de carrières,
rédition d'actes administratifs et
de contrats...)

Concours



16 000

participant.es aux concours
organisés par le Cdg59
en un an

Le passage
à la retraite :



En moyenne **1** atelier par
mois est proposé
aux collectivités, sur le thème
de la «demande de retraite
dématérialisée» ou pour
mieux appréhender ses droits
et faire sa demande.

La bourse
de l'emploi



Valider et diffuser en
moyenne, par an, plus de
20 000
offres et déclarations
d'emplois.

Une Plateforme des marchés publics
pour les collectivités



900 entités ont un compte sur la plateforme de procédure
du Cdg59. **5 461** consultations ont été mises en ligne en un an.
71 110 dossiers de consultation électroniques ont été retirés par
des entreprises et **24 424** offres électroniques ont été déposées
sur l'ensemble des trois départements (59, 62 et 80).

La prestation
chômage :



545 suivis mensuels
pour **65** collectivités,
soit **80** agent.es

Les Conseils
de discipline :



Les expert·es du Cdg59 en
appui des collectivités ;
plus de **30** conseils
de discipline organisés
sur une année.

La prestation
paie :



30 collectivités
adhérentes
à la prestation paie,
10 136 bulletins de paie
réalisés en moyenne par an.

Mission Intérim
Territorial
et brigade de
remplacement :



206 structures ont fait
appel au Cdg59 pour renforcer
leurs équipes en un an.

SESAM - archivage
électronique :



Le Cdg59 a reçu, en 2020, un
agrément du ministère de la
culture pour accompagner les
collectivités dans leurs travaux
d'archivages électronique.

Suivi médical :



15 000 visites
médicales et entretiens
infirmiers réalisés par an
par **640** collectivités adhérentes
au pôle Santé au travail.

Handicap -
L'apprentissage
aménagé

Depuis 2014, le cdg59 a
accompagné le recrutement de
121 apprenti.es en
situation de handicap dans les
collectivités et établissements
publics du Nord.

Aide à l'archivage



80 études
de faisabilité dont
12 états des lieux
initiaux

254 collectivités
accompagnées
par les archivistes
du Cdg59.

+/- **9** km
d'archives
prises en
charge



Comité médical départemental



12
séances
du comité
médical.



5 092
expertises
médicales
diligentées.



5 364
dossiers ont été
présentés
en un an.

Aux côtés des collectivités comme tiers de confiance
en cas de conflits

200

collectivités ont rejoint le projet expérimental de **médiation** préalable
obligatoire, faisant ainsi recours aux médiateur·es du Cdg59,
en cas de conflit, avant le contentieux

Le Cdg59 aux côtés des collectivités pour sécuriser la gestion et soutenir les transitions numériques

Cré@tic et dématérialisation :



743 collectivités / établissements raccordés pour la télétransmission ACTES (contrôle de légalité) soient **63 377** actes télétransmis en un an.

RGPD - Protection des données personnelles :



Nos délégué·es à la protection des données interviennent dans **195** établissements.

Prévention :



Les préventeur·rices ont accompagné **28** collectivités sur un an pour la réalisation des documents uniques d'évaluation des risques professionnels.

L'accompagnement de l'inaptitude et du reclassement



125 études ont été menées dans le cadre de l'accompagnement au maintien dans l'emploi dont : • **90** études de poste • **35** bilans professionnels réalisés

Assurance statutaire



230 collectivités font appel au Cdg59 pour couvrir leurs risques statutaires (maladie, accident, invalidité), soit une couverture pour les absences de **5214** agent.es.



Eric DURAND est le nouveau Président du Conseil d'Administration du Cdg59. CPublic est allé à sa rencontre pour introduire les pages de ce numéro spécial.

CPublic : Vous avez souhaité présenter votre nouvelle équipe ?

Eric Durand : L'activité ne doit pas s'essouffler ; le Conseil d'Administration est recomposé et il est en ordre de marche. J'ai souhaité une gestion partagée et les commissions sont d'ores-et-déjà au travail. J'ai tenu à la diffusion rapide de ce CPublic, présentant les instances du Cdg59, pour que chacun.e puisse identifier les missions et interlocuteurs.rices qui font la nouvelle équipe et

qui sont aux côtés des collectivités et des établissements.

CPublic : Quel regard portez-vous sur le Cdg59 en tant qu'élu ?

Eric Durand : Je connais bien le Centre de gestion du Nord pour y siéger depuis 2008 et, dès 2010, en qualité de Vice-président délégué notamment à la gestion des carrières. En 2014, j'ai assumé les fonctions de 1^{er} Vice-président avec en charge supplémentaire les finances. Je suis également Maire de Mouvaux depuis 2008. Le Cdg59 a un rôle essentiel aux côtés des collectivités dans leur quotidien de la gestion RH. C'est donc un regard et un engagement ancré dans les réalités que je porte sur le Centre. C'est un outil de gestion des ressources humaines pour accompagner les agent.es territoriaux.ales et les élu.es.

CPublic : quelles sont vos priorités pour le Cdg59 de demain ?

Eric Durand : en tant que Président, je vois le parcours que nous avons chacun.e, ensemble, à suivre à l'avenir. Les transformations en cours placent les ressources humaines au cœur de nos préoccupations d'élu.es. Je suis issu, professionnellement, de la Fonction Publique Territoriale ; j'ai été cadre dirigeant de collectivités territoriales. J'ai assuré des fonctions au sein de syndicats intercommunaux, d'établissements publics, du Département ou de communes. De la prévention à la transition numérique, en passant par la gestion de nos missions de suivi de carrière des agent.es de la Fonction publique territoriale, nos enjeux sont multiples ; et, nos priorités sont tournées vers l'anticipation dans notre façon de gérer nos Ressources de demain.



Le Conseil d'Administration en quelques mots :

Le CA est composé de 6 collèges : 21 représentant.es des communes affiliées, 3 représentant.es des établissements publics affiliés et 3 représentant.es des communes adhérentes au socle commun. Auxquels s'ajoutent : 3 représentant.es des établissements publics non affiliés adhérents au socle commun ; 3 représentant·es désigné·es par le Département et 3 désigné·es par la Région.

Le CA du CDG59 est composé de 36 membres, titulaires et 36 suppléant.es.

Les membres du CA élisent son Président et les Vice-Président·es.

Les membres du Conseil d'Administration sont élu.es par les autorités territoriales employeuses par les maires des communes et Président·es d'établissements publics.

Le conseil d'administration approuve les conditions générales de tarification des prestations de service et les projets de conventions. Il fixe le montant des cotisations dues par les collectivités et les établissements affiliés.

Le Conseil d'Administration est renouvelé tous les six ans, dans les 4 mois qui suivent le renouvellement général des conseils municipaux après chaque élection municipale.

Les 4 Vices-président.es du Conseil d'Administration

“

Né à Somain, Alain Mension est à la fois Maire de Raimbeaucourt et Technicien de maintenance à Saint-Gobain Glass à Emerchicourt.

Il a, ainsi, confronté un parcours universitaire en droit et gestion des administrations publiques, et une formation professionnelle en équipements et installations électriques.

Alain Mension occupait déjà le poste de Vice-président au sein du Conseil d'Administration du CdG59. Il a donc côtoyé les travaux menés par Cré@tic sur la dématérialisation, ainsi que l'archivage numérique proposé par les services du CdG59.

« Le rapport au numérique doit être accompagné, précise-t-il, dans les collectivités et auprès des concitoyen.nes, comme je peux le remarquer en tant que Maire ». Avant de souligner, que « l'objectif sera de conforter cette transition, essentielle, pour que chaque collectivité puisse relever les défis de demain ».



Alain MENSION

Premier Vice-Président
Maire de Raimbeaucourt
Délégation : Systèmes d'information/
Transitions numériques
mension.a@cdg59.fr

“



Elisabeth MASSE

Deuxième Vice-Présidente
Maire de Saint-André-Lez-Lille

Délégation : Emploi/Qualité de vie au travail
masse.e@cdg59.fr

“

Elisabeth MASSE, Maire de Saint-André-Lez-Lille depuis décembre 2017, elle occupait la fonction de Maire-adjointe depuis mars 2008 avec pour sujet de prédilection : les Affaires Sociales, les Personnes âgées, le handicap, le logement, la prévention santé, les relations internationales, et la Vice-présidence du CCAS.

Elisabeth Masse est également Responsable Médico-Administratif au Centre Hospitalier Universitaire de Lille depuis mars 1996.

« La situation des collectivités est complexe : les personnels ont des métiers exposés, ils ont à cœur de bien faire leur travail pour rendre un service public de qualité. Je suis fière de porter les projets de promotion de l'emploi public et de Qualité de vie au Travail. Le CdG59, avec ses expertises en prévention, ergonomie, conseil en RH, peut aider les collectivités à mener à bien leurs projets. La qualité de vie au travail des personnels contribue à la performance des services publics locaux. »

Lors de la séance d'installation du 10 novembre 2020 ont été élu·es Vice-Président·es



Marc PLATEAU

**Troisième Vice-Président
Maire de Malincourt**

Délégation : Prévention/Santé/Action
et protection sociales
plateau.m@cdg59.fr



Marc PLATEAU a été réélu maire de Malincourt, en mai dernier. Depuis 1995, et dès son premier mandat de maire, il s'est investi dans les activités du Centre de Gestion.

Il y siégeait déjà en tant que Vice-Président au sein du précédent Conseil d'Administration. « Je suis passé par l'ensemble des commissions du CdG59, je connais donc très bien ses expertises et ses chef.fes de services. Je peux souligner, ici, que les équipes du Centre sont professionnelles et très efficaces. »

« C'est un grand plaisir pour moi de poursuivre le travail engagé ensemble. J'aurais à cœur d'accompagner les collectivités sur des sujets de la prévention et de la santé au travail, mes sujets de prédilection depuis longtemps maintenant. »

suite en page 16 >



Originaire de Sains-du-Nord, antiquaire à Sains-du-Nord, Christine Basquin est aussi Maire de Sains-du-Nord depuis 2008.

Elle avait déjà occupé le poste de Maire-adjointe de 1989 à 1995, elle a donc vu naître les intercommunalités.

Alors que c'est son premier mandat au sein du CdG59, elle souligne qu'il est important pour elle de représenter la ruralité. « J'ai toujours beaucoup utilisé les services du Centre de gestion ; je les avais bien identifiés dans mes fonctions ». Et d'ajouter, « il est essentiel d'avoir des collaborateur.rices de qualité dans nos collectivités, et pour cela, les accompagnements du CdG59 sont nécessaires ».



Christine BASQUIN

**Quatrième Vice-Présidente
Maire de Sains-du-Nord**

Délégation : Finances/Carrières/CNRACL
basquin.c@cdg59.fr

Les membres du Conseil d'Administration

Le nombre de sièges du Conseil d'Administration est défini en fonction des effectifs des communes et établissements publics.

Le CA du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord est donc composé de 36 membres titulaires :

21 sièges pour les représentant·es des communes affiliées

3 sièges pour les représentant·es des établissements publics affiliés

3 sièges pour les représentant·es des communes adhérentes au socle commun

3 sièges pour les représentant·es des établissements publics adhérents au socle commun

3 sièges pour les représentant·es désigné·es par la Région

3 sièges pour les représentant·es désigné·es par le Département

Eric DURAND Président Maire de Mouvaux Suppléante : Elizabeth BOULET Mairie de Méteren		Alain MENSION Premier Vice-Président Maire de Raimbeaucourt Suppléant : Jacques MONTOIS Maire de Hantay		Elisabeth MASSE Deuxième Vice-Présidente Maire de Saint-André-Lez-Lille Suppléante : Marie-Bernadette BUISSET Maire de Seranvillers Forennelle	
	Marc PLATEAU Troisième Vice-Président Maire de Malincourt Suppléant : André-Luc DUBOIS Maire de Don		Christine BASQUIN Quatrième Vice-Présidente Maire de Sains-du-Nord. Suppléant : Charles-Alexandre PROKOPOWICZ Maire de Lys Lez Lannoy		Marie TONNERRE-DESMET Maire de Neuville en Ferrain Suppléante : Yvonne TASSOU Adjointe au Maire de Croix
Frédéric BRICOUT Maire de Caudry Suppléant : Stéphane DIEUSAERT Maire d'Oxelaere		Stéphane WILMOTTE Maire de Hautmont Suppléant : Nicolas DETERPIGNY Conseiller Municipal Délégué de Loos		Pierre GRINER Maire de Quiévrchain Suppléante : Marie-Josée DEPREZ Maire de Clary	
	Elisabeth GRESSIER Maire de Strazeele Suppléant : Pascal GEORGE Maire de Roucourt		Thierry ROLLAND Maire de Willems Suppléant : Hizaid BELABBES Maire de Santes		Claude MERLY Maire de Marchiennes Suppléante : Marie CAU Maire de Tilloy-lez-Marchiennes
	David BAILLEUL Maire de Coudekerque-Branche Suppléant : Daniel DESCHODT Maire de Watten		Valérie FORNIÈS Maire de Fresnes sur Escaut Suppléant : Arnaud BAVAY Maire de Hordain		

 <p>Benoît COURTIN Maire de Ferrière la Grande Suppléante : Francine CAUCHETEUX Maire de Bavay</p>	 <p>Francis NOBLECOURT Maire de Masnières Suppléant : Jean-Pierre DHORME Maire de Naves</p>	 <p>Sylvie ANSART Adjointe au Maire de Mons-en-Barœul Suppléant : Patrick GEENENS Maire de Ronchin</p>
 <p>Jean-Luc DARCOURT Maire de Armbouts Cappel Suppléante : Stéphanie FENET Maire de Sercus</p>	 <p>Jean-François BURETTE Maire de Wavrechain-sous-Denain Suppléante : Sandrine GOMBERT Maire de Petite Forêt</p>	 <p>Valentin BELLEVAL Président de la communauté de communes de Flandre intérieure Suppléant : Paul SAGNIEZ Président de la Communauté de communes Solesmois</p>
 <p>Michel DECOOL Président du Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre Suppléant : Jean-Philippe ANDRIES Président du Centre Communal d'Action Sociale de Leers</p>	 <p>Bernard RINGOT Président du Syndicat de l'Eau du Dunkerquois Suppléant : Claude CHARLEMAGNE Vice-Président du SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme</p>	 <p>Éric DENOEUD Adjoint au Maire de Tourcoing Suppléante : Monica TESTIER Adjointe au Maire de Wasquehal</p>
 <p>Florence GALLAND Conseillère Municipale Déléguée de Maubeuge Suppléant : Alain CHASTAN Adjoint au Maire de Marcq-en-Barœul</p>	 <p>Martial BEYAERT Maire de Grande-Synthe Suppléant : Jean-Louis MERTEN Adjoint au Maire de Armentières</p>	 <p>Christian MATHON Vice - Président de la Métropole Européenne de Lille Suppléant : Henri LENFANT Conseiller Métropolitain</p>
 <p>Jacques HOUSSIN Président Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours Suppléant : Christophe DESTAILLEUR Conseiller Métropolitain</p>	 <p>Julien GOKEL Vice-Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque Suppléant : José Martinho DA SILVA Membre du CCAS de Grande-Synthe</p>	 <p>Sophie ROCHER Conseillère Régionale Suppléant : Benoit WASCAT Conseiller Régional</p>
 <p>Sophie GRANATO-BRICOUT Conseillère Régionale Suppléante : Brigitte FOURE Conseillère Régionale</p>	 <p>Jacques DANZIN Conseiller Régional Suppléante : Nathalie ACS Conseillère Régionale</p>	 <p>Josyane BRIDOUX Conseillère Départementale Suppléante : Alexandra LECHNER Conseillère Départementale</p>
 <p>Jean-Luc DETAVERNIER Conseiller Départemental Suppléant : Didier DRIEUX Conseiller Départemental</p>	 <p>Isabelle FREMAUX Conseillère Départementale Suppléant : Jean-Marc GOSSET Conseiller Départemental</p>	

Commissions Administratives Paritaires

Les Commissions Administratives Paritaires (CAP) examinent les questions individuelles relatives aux fonctionnaires territoriaux.

Son rôle :

Les CAP sont saisies préalablement à certaines décisions que prennent les employeur.ses locaux.ales.

La loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique a procédé à un allègement des compétences des commissions administratives paritaires (CAP), en particulier :

- depuis le 1^{er} janvier 2020 pour les décisions individuelles relatives aux mutations et aux mobilités ;
- à compter du 1^{er} janvier 2021 pour les autres décisions individuelles, notamment en matière de promotion et d'avancement.

Les attributions des CAP sont recentrées sur des situations complexes ou défavorables pour les fonctionnaires.

Les CAP se réunissent 4 à 5 fois par an.

Le Conseil de discipline est une émanation des Commissions Administratives Paritaires, tant en ce qui concerne les représentant.es du personnel que les représentant.es des élu.es. Il est présidé par un.e magistrat.e de l'ordre administratif.

Le Conseil de discipline est une émanation des Commissions Administratives Paritaires, tant en ce qui concerne les représentant.es du personnel que les représentant.es des élu.es. Il est présidé par un.e magistrat.e de l'ordre administratif.



Sa composition :

Les Commissions Administratives Paritaires comprennent en nombre égal des représentant.es des collectivités territoriales ou établissements publics et des représentant.es du personnel.

Elles ont des membres titulaires et un nombre égal de membres suppléant.es.

Le Président du CdG59 préside les CAP, il peut se faire représenter par un.e élu.e. Marie Tonnerre, administratrice déléguée, assure la Présidence déléguée des CAP et CCP A et B ; Pierre Griner, administrateur délégué, assure la Présidence déléguée des CAP et CCP C.



Marie TONNERRE

Présidente déléguée
Maire de Neuville-en-Ferrain
tonnerre.m@cdg59.fr

“

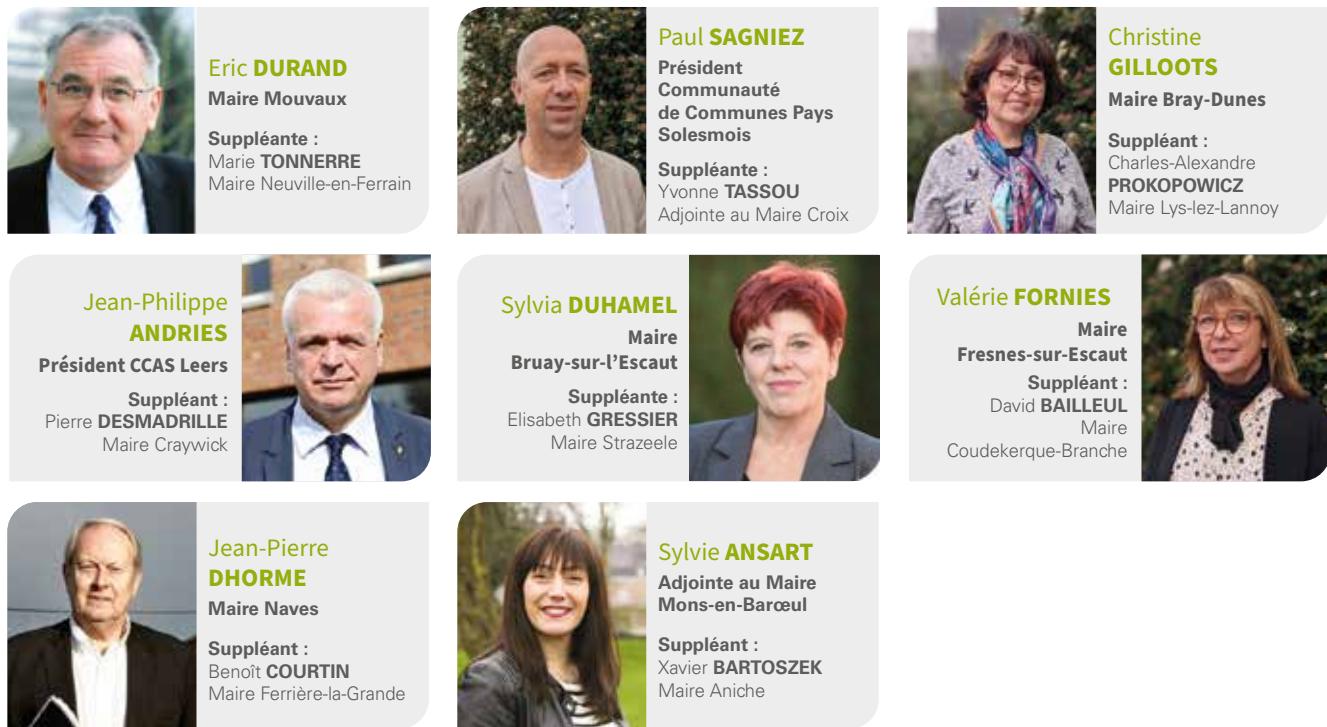
Elue en mars 2014, Maire de Neuville-en-Ferrain, j'ai découvert la fonction publique, ses agents, ses atouts et ses difficultés parfois.

La gestion des ressources humaines prend une part importante dans la fonction de Maire et d'employeur. J'attache une grande importance à la situation des personnels dans leur emploi, dans leur service et à la qualité des échanges avec l'autorité territoriale.

Au sein des commissions, il est important de garder cette dimension humaine ; ce ne sont pas des dossiers que nous traitons, mais bien la situation de femmes et d'hommes de nos collectivités. L'écoute est essentielle.

Nous aurons certainement des divergences de points de vue, mais je veillerai à ce que nos échanges soient toujours constructifs, que les avis soient compris et que les enseignements soient tirés dans une logique d'amélioration continue. »

LA COMPOSITION DES CAP A/B



→ Représentant.es du Personnel CATÉGORIE A

Groupe hiérarchique de base

M. Jean-Lionel TAPIN, Attaché principal à LESQUIN Titulaire SNDGCT
 Mme Nathalie DRIEUX, Attachée principale à Communauté de Communes des Hauts de Flandre Suppléante SNDGCT

Mme Claire BOCHENEK, Conseillère supérieure socio-éducatif à SAINT-SAULVE Titulaire CFDT

M. Laurent JEANNAS, Attaché principal à HAULCHIN Suppléant CFDT

Mme Cécile OLIVEIRA PINTO LUCAS, Attachée au C.C.A.S. de SIN-LE-NOBLE Titulaire CGT

Mme Karine SILCZAK, Attachée principale à LALLAING Suppléante CGT

M. Pascal SINET, attaché principal à FOURMIES Titulaire FAFPT

Mme Christine BOUDART GRAVEZ, attachée principale à JEUMONT Suppléante FAFPT

Mme Catherine SZAT, Attachée à la Communauté de communes Pévèle-Carembault Titulaire UNSA

M. Georges LEKEUX, Ingénieur à LAMBERSART Suppléant UNSA

Groupe hiérarchique supérieur

Mme Nathalie PATOIR, Directrice à SAINT-AMAND-LES-EAUX Titulaire SNDGCT
 Mme Catherine PROUVEUR, Directeur à la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut Suppléante SNDGCT

M. Jean-Michel CONVENT, Attaché hors classe à SOMAIN Titulaire SNDGCT

M. Richard DELPIERRE, Attaché hors classe à NEUVILLE-EN-FERRAIN Suppléant SNDGCT

M. Thierry MERIAUX, Ingénieur hors classe à S.I. d'Assainissement du Denaisis Titulaire FO

→ Représentant.es du Personnel **CATÉGORIE B**

M. Claude **CRAEYE**, Rédacteur à BRAY-DUNES Titulaire CGT

Mme Sophia **FERKOUDE**, Rédactrice à GRAVELINES Suppléante CGT

M. Saïd **MAAMAR**, Educateur des A.P.S. à GRAVELINES Titulaire FO

Mme Sandra **AVONTURE**, Educatrice des A.P.S. à BRAY DUNES Suppléante FO

Mme Priscilla **PETITPRE**, Rédactrice à VILLERS AU TERTRE Titulaire UNSA

M. Saïd EL **HASNAOUI**, Educateur des A.P.S. à HALLUIN Suppléant UNSA

Mme Valérie **HIMMEL**, Assistante de conservation principale de 1^{ère} classe à AUBY Titulaire CGT

M. André **WATREMEZ**, Educateur principal de 2^{ème} classe à FEIGNIES Suppléant CGT

M. Philippe **GORECKI**, Educateur des A.P.S. principal de 2^{ème} classe au S.I.V.O.M. de Crespin Titulaire FA-FPT

Mme Amélie **DAMAY**, Rédactrice principale de 1^{ère} classe à BAISIEUX Suppléante FA-FPT

M. Laurent **MARCHAND**, Technicien principal de 1^{ère} classe à BAISIEUX Titulaire

M. Eric **LOYER**, Educateur des A.P.S. principal de 1^{ère} classe à Communauté d'agglomération Maubeuge Val de Sambre Suppléant FA-FPT

M. José **HOESTLANDT**, Educateur des A.P.S. principal de 1^{ère} classe à COUDEKERQUE-BRANCHE Titulaire FO

M. Hamaïda **BENFYALA**, Technicien principal de 2^{ème} classe à HALLUIN Suppléant FO

M. Pierre **RICHARD**, Rédacteur principal de 1^{ère} classe à Partenord Habitat Titulaire CFDT

M. Thierry **COTTEAU**, Educateur des A.P.S. principal de 1^{ère} classe à SAINT-SAULVE Suppléant CFDT



Pierre GRINER

Président délégué
Maire de Quiévrechain
griner.p@cdg59.fr



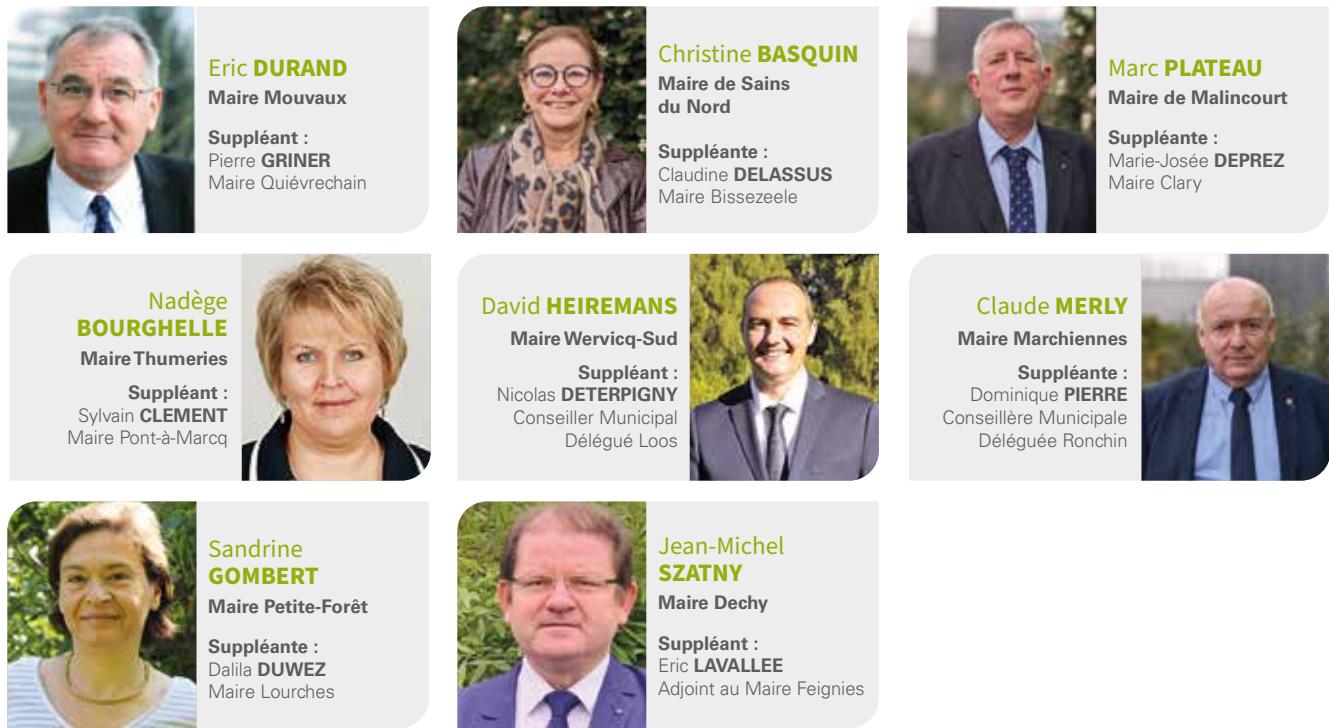
C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai désormais l'honneur d'assurer la Présidence déléguée de la Commission Administrative Paritaire de catégorie C.

J'aurai à cœur de pouvoir établir une ambiance sereine au sein de cette commission afin que les dossiers soumis, par les collectivités locales ou par les agent.es, puissent obtenir un avis éclairé et partagé des membres qui composent notre instance.

J'envisage cette prise de fonction sereinement grâce au travail d'équipe que nous mettrons en place avec les membres du collège des représentant.es des collectivités territoriales nouvellement élu.es, également, avec les membres du collège des représentant.es des personnels territoriaux. Les dossiers analysés par les CAP et CCP sont complexes, je resterai toujours à disposition pour en parler.

Le dialogue et le respect mutuel seront partie intégrante du travail de notre commission ! »

LA COMPOSITION DES CAP C – CCP C



→ Représentant.es du Personnel CATÉGORIE C

Groupe hiérarchique de base

M. Christophe DOOLAEGHE, adjoint technique principal de 2^{ème} classe à MONS-EN-BAROEUL Titulaire CGT
M. Gérard FABRE, Adjoint technique à LE QUESNOY Suppléant CGT

Mme Dominique DUVAL, Adjointe administrative à GRAVELINES Titulaire CGT
M. Teddy GAUDEAU, Adjoint technique à TEMPLEUVE-EN-PEVELE Suppléant CGT

M. Olivier DECLERCK, Adjoint technique à SPYCKER Titulaire FO
Mme Audrey DUJARDIN, Adjointe administrative à BOUCHAIN Suppléante FO

Mme Djamilia FARHI, Adjointe administrative à HEM Titulaire CFDT
Mme Anne-Marie GALLEZ, Adjointe administrative à ROUSIES Suppléante CFDT

Mme Chahida BENHAMDANE, Adjointe du patrimoine à QUIEVRECHAIN Titulaire FA-FPT

M. Bruno ISORE, Agent social principal de 2^{ème} classe à C.C.A.S. de LEERS Suppléant FA-FPT

Groupe hiérarchique supérieur

Mme Françoise NORMAND, Adjointe administrative principal de 2^{ème} classe à SIN-LE-NOBLE Titulaire CGT
Mme Marthe QUAGLIO, Adjointe administrative principale de 1^{ère} classe à WAIZIERS Suppléante CGT

Mme Véronique ELOY, Adjointe administrative principale de 1^{ère} classe à la C.A. Maubeuge Val-de-Sambre Titulaire CGT
Mme Nadia BELAZAR, Adjointe administrative principale de 2^{ème} classe à COMINES Suppléante CGT

Mme Cathy DESAEGHER, Adjointe technique principal de 2^{ème} classe à CAPPELLE-LA-GRANDE Titulaire FO
Mme Sylvie MARET, Adjointe administrative principale de 2^{ème} classe à NEUVILLE-EN-FERRAIN Suppléante FO

Les Commissions Consultatives Paritaires - CCP

Son rôle :

Les commissions consultatives paritaires (CCP) examinent les questions individuelles relatives aux agent·es contractuel·les de droit public.

- **Licenciements** (pour inaptitude physique définitive à occuper son emploi, pour insuffisance professionnelle, ...)
- Révision du compte-rendu de **l'entretien professionnel** à la demande de l'intéressé.e
- Refus opposé à une demande de mobilisation du **compte personnel de formation** (C.P.F)
- Refus des **congés pour formation syndicale**
- Double refus successif de certaines formations
- **Télétravail** (refus opposé à une demande initiale, à une demande de renouvellement ou à une interruption du télétravail)
- Refus de l'autorisation d'accomplir un service à **temps partiel** et litiges d'ordre individuel relatifs aux conditions d'exercice du temps partiel

Les CCP se réunissent périodiquement pour chaque catégorie (A, B et C).

Retrouvez le détail des attributions de la CCP et le calendrier des séances sur le site du Cdg59.fr, Rubrique > carrière > commission-consultative-paritaire



Contact pour soumettre un dossier :

Tél. 03 59 56 88 48

Elle est saisie par l'autorité territoriale préalablement à certaines décisions que prennent les employeur·ses locaux·ales. Elle peut également être saisie à l'initiative de l'agent·e suite à une décision défavorable de l'autorité territoriale (par exemple : un refus par l'autorité territoriale de temps partiel).

Sa composition :

Ces commissions comprennent en nombre égal des représentant·es des collectivités territoriales ou établissements publics et des représentant·es du personnel. Elles sont composées de membres titulaires et d'un nombre égal de membres suppléant·es. Le nombre de représentant·es titulaires est fixé en fonction de l'effectif des agent·es contractuel·les relevant de la Commission Consultative Paritaire rattachée à chaque catégorie.

Leur composition

→ Le collège des représentant·es des collectivités et établissements publics :



Marie TONNERRE

Présidente déléguée
Maire de Neuville en Ferrain
Tonnerre.m@cdg59.fr

→ Commission Consultative Paritaire de **CATÉGORIE A**



Eric DURAND
Maire Mouvaux

Suppléante :
Marie TONNERRE
Maire de
Neuville-en-Ferrain



Paul SAGNIEZ
Président
Communauté
de Communes Pays
Solesmois
Suppléante :
Yvonne TASSOU
Adjointe au Maire Croix



**Christine
GILLOOTS**
Maire Bray-Dunes
Suppléant :
Charles-Alexandre
PROKOPOWICZ
Maire de Lys-lez-Lannoy

Valérie FORNIES

Maire
Fresnes-sur-Escaut

Suppléant :
David BAILLEUL
Maire de
Coudekerque-Branche



**Jean-Pierre
DHORME**

Maire Naves

Suppléant :
Benoît COURTIN
Maire de
Ferrière-la-Grande



→ Pour les **CCP B et C**, les membres désigné·es en **CAP B et C**, siégeront également en **CCP** (voir pages 8 à 11).

- Commission Consultative Paritaire de catégorie B : 8 titulaires / 8 suppléant·es,
- Commission Consultative Paritaire de catégorie C : 8 titulaires / 8 suppléant·es,

Les représentant·es du personnel siégeant en CCP pour la catégorie B et C étant issu·es d'un tirage au sort, vous pouvez retrouver la liste actualisée sur le site internet du CdG59.

Le Comité Technique Paritaire Intercommunal - CHSCT

Son rôle

Le comité technique paritaire intercommunal/comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CTPI-CHSCT) examine les questions collectives pour les fonctionnaires et les agent·es contractuel·les : mise en place du Rifseep, règlement intérieur, télétravail, plan de formation, changement organisationnel...

Le CTPI-CHSCT des collectivités et établissements publics dont l'effectif est inférieur à 50 agent·es est placé auprès du Cdg59. Il rend des avis sur les questions d'intérêt collectif : organisation et fonctionnement des services, formation, etc. Il exerce également les missions de CHSCT.

Sa composition :

Les membres du CTPI/CHSCT sont désigné·es par le Président du Cdg59 parmi les élus issus des collectivités et des établissements publics



employant moins de cinquante agent·es. Pour la tenue des séances, le quorum doit être atteint dans les deux collèges (employeur·se et représentant·e du personnel) soit 5 membres minimum.

Retrouvez le détail des attributions du CTPI/CHSCT et le calendrier des séances sur le site Cdg59.fr

Contact pour soumettre un dossier : ct-chsct@cdg59.fr

→ Le collège des représentant·es des collectivités et établissements publics :



Michel DECOOL
Président du Syndicat
Intercommunal Energie
des Communes de Flandre

Suppléante :
Odile RIGA
Maire de Genech



Christine BASQUIN
Maire de Sains du Nord

Suppléant :
Henri LENFANT
Maire de
Noyelles-les-Seclin



Alain MENSION
Maire de
Raimbeaucourt

Suppléant :
André-Luc DUBOIS
Maire de Don



Elisabeth GRESSIER
Maire de Strazeele

Suppléante :
Marie-Josée DEPREZ
Maire de Clary



Marc PLATEAU
Maire de Malincourt

Suppléant :
Jacques MONTOIS
Maire d'Hantay



Marie CAU
Maire de Tilloy-
les-Marchiennes

Suppléant :
Fabrice LAMIAUX
Maire de Holque



Arnaud BAVAY
Maire d'Hordain

Suppléant :
Philippe LOYEZ
Maire de
Noyelles-sur-Escaut



**Francine
CAUCHETEUX**
Maire de Bavay

Suppléant :
Jean-François
DELATTRE
Maire de Haspres



**Francis
NOBLECOURT**

Suppléant :
Slimane RAHEM



Michel DECOOL
Président
Président du Syndicat Intercommunal
Energie des Communes de Flandre
decool.m@cdg59.fr

“ Ingénieur retraité d'ArcelorMittal, où il a commencé 42 ans plus tôt en tant que chaudronnier, Michel DECOOL a été réélu en mai dernier, pour un cinquième mandat, maire de Cappelle-Brouck.

Il est également Président du Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre, le SIECF, depuis Décembre 2012.

Exerçant son troisième mandat au sein du CdG59, son engagement dans le Comité, il le tient de sa pratique du terrain, de son expérience de l'entreprise, des collectivités et de son parcours dans le syndicalisme. « Je suis ouvert à l'échange. A plusieurs, les bonnes idées sont plus nombreuses. »

« Il faut aussi accepter de trancher quand il le faut, en trouvant le juste équilibre. Il peut y avoir des changements de méthode de travail. Il faut les accompagner et toujours avoir en tête le respect mutuel de chacun.e. C'est essentiel. Élu.es, syndicats, je serai dans une posture de dialogue, d'écoute et sur le terrain. Certaines situations s'apprécieront sur le terrain pour apporter une réponse adaptée. »

→ Le collège des représentant·es du personnel :

Eddy **DACQUET**, titulaire CGT, Dominique **CAVACO**, suppléante CGT, Catherine **CARETTE**, titulaire CGT, Karim **RASSAS**, suppléant CGT, Dominique **LAUDE**, titulaire CGT, Christelle **PARIS**, suppléante CGT, Dominique **DEVOS**, titulaire FO, Valérie **GUIFFRAY**, suppléante FO, Thierry **MERIAUX**, titulaire FO, Jean-Noël **MARTEEL**, suppléant FO, Dominique **SKIERLAK**, titulaire CFDT, Philippe **KAUFFMANN**, suppléant CFDT, Laurent **JEANNAS**, titulaire CFDT, Fabienne **HENNART**, suppléante CFDT, Ahmed **BOURBOUNA**, titulaire FAFPT, Philippe **GORECKI**, suppléant FAFPT, Cathy **CARNEAU-TREDEZ**, titulaire SNDGCT, Christophe **DELPLANQUE**, suppléant SNDGCT



Sur cinq ans, 2141 dossiers ont été traités en comité. En moyenne, par an : 5 réunions se sont tenues. 421 avis ont été émis concernant les dossiers de suppressions de poste et les dossiers relatifs au fonctionnement des administrations.

Ces trois dernières années, 44 délégations, composées d'élu.es, de représentant·es du personnel et d'expert·es du CdG59 sont allé.es à la rencontre des collectivités et échanger sur les enjeux des messages de prévention.

La Commission Départementale de Réforme - CR

Son rôle

La commission de réforme examine les questions individuelles liées aux accidents de service et aux maladies professionnelles pour les fonctionnaires cotisant à la CNRACL.

Elle doit être consultée préalablement à la prise de décision de l'autorité territoriale, notamment lorsque l'autorité territoriale ne reconnaît pas spontanément l'imputabilité au service d'un accident ou d'une maladie ; en cas de modalités particulières de reprise des fonctions ; de détermination d'un taux d'invalidité pour l'attribution éventuelle d'une allocation temporaire d'invalidité ; de dernier renouvellement de la disponibilité d'office pour raisons de santé ; de mise à la retraite pour invalidité.

Cette instance rend des avis qui ne s'imposent pas à l'employeur·se, mais sa consultation demeure toutefois obligatoire avant toute décision.

Sa composition :

Le Président du Cdg59 propose les Président.es de séances, ainsi que leurs suppléant.es, au Préfet pour acceptation et désignation. Le renouvellement des Président.es des Commissions de réforme n'est



pas lié au renouvellement du Conseil d'administration du Cdg59, il peut intervenir à tout moment.

La commission est composée de :

2 praticien·nes de médecine générale, auxquels est adjoint.e, s'il y a lieu, pour l'examen des cas relevant de sa compétence, un.e médecin spécialiste qui participe aux débats, mais ne prend pas part aux votes ;
2 représentant·es de l'administration ;
2 représentant·es du personnel.

Chaque titulaire a 2 suppléant·es désigné·es.

→ Commission départementale de réforme des collectivités et des établissements publics affiliés



Marc PLATEAU

Président

Maire de Malincourt

Plateau.m@cdg59.fr

Suppléant.e : Sylvie **BILLARD-BARON**
et Frédéric **CHOPIN**

“

Je suis honoré de poursuivre la présidence dans cette commission que je connais maintenant très bien. Elle étudie des situations individuelles au cœur des problématiques de maladie, accidents...

La qualité des échanges au sein de cette commission paritaire, l'exigence et l'implication de ses membres, sont essentiels pour fournir des avis éclairés. Cette commission nourrit également ma réflexion en tant que Vice-Président en charge de la prévention.

J'ai notamment travaillé avec les équipes du Cdg59 à un dispositif rénové en matière de prévention avec la création d'un pack prévention à l'attention des collectivités les plus petites, de moins de 11 agent.es. L'objectif que nous poursuivrons est de les accompagner pour leur garantir une réponse aux règles inhérentes à leurs obligations : médecine, document unique, prévention... Pour les grandes collectivités, il s'agit de proposer une offre sur mesure. »

Les membres de la commission de réforme représentant les collectivités et établissements **affiliés au centre de gestion** sont désigné.es parmi l'ensemble des élus relevant des collectivités adhérentes au centre de gestion par un vote des représentant.es de ces collectivités au conseil d'administration de ce centre de gestion.

→ Les représentant.es de l'administration sont :

1 ^{er} membre Titulaire	Alain MENSION , Maire de Raimbeaucourt	2 ^{ème} membre Titulaire	Elisabeth MASSE , Maire de Saint-André-Lez-Lille
1 ^{ère} suppléante	Elisabeth GRESSIER , Maire de Strazeele	1 ^{er} suppléant	André-Luc DUBOIS , Maire de Don
2 ^{ème} suppléant	Sylvain CLEMENT , Maire Pont-à-Marcq	2 ^{ème} suppléante	Christine BASQUIN , Maire de Sains-du-Nord

→ Les représentant.es du personnel sont :

Catégorie A

SNDGCT 1^{er} membre Titulaire : Jean-Michel **CONVENT** ; 1^{ère} suppléante : Nathalie **DRIEUX** ; 2^{ème} suppléant : Jean-François **LAVOINE**

CFDT 2^{ème} membre Titulaire : Claire **BOCHENEK** ; Suppléant : Laurent **JEANNAS**

Catégorie B

FAFPT 1^{er} membre Titulaire : Alain **CHAIB** ; suppléant : Philippe **GORECKI** ; 2^{ème} suppléant : Laurent **LERICHE**

CGT 2^{ème} membre Titulaire : Sophia **FERKOUD** ; 1^{er} suppléant : Thierry **FACON** ; 2^{ème} suppléant : Claude **CRAEYE**

Catégorie C

CGT 1^{er} membre Titulaire : Christophe **DOOLAEGHE** ; suppléant : Christophe **FLEURY**

FO 2^{ème} membre Titulaire : Audrey **DUJARDIN** ; 1^{ère} suppléante : Camille **PADOVAN** ; 2^{ème} suppléante : Sylvie **MARET**

→ Commission départementale de réforme des collectivités et des établissements publics affiliés du socle commun



Alain Chastan

Adjoint au Maire de Marcq-en-Barœul

Président - chastan.a@cdg59.fr

Suppléant.e : Sylvie **BILLARD-BARON** et Frédéric **CHOPIN**

“ Mon engagement pour la collectivité a toujours nourrit mon intérêt pour le service à mes concitoyen.nes. A la Mairie de Marcq-en-Barœul, j'exerce mon cinquième mandat, dont deux en tant qu'Adjoint aux Ressources Humaines qui m'ont rapproché par la pratique des services du CdG59. Par la présidence de cette commission, je tiens à faire profiter de cette expérience, tout en étant fidèle à mes valeurs de bienveillance, d'équité, d'écoute, d'arbitrage à mener, en concertation autant que nécessaire ».

Les membres de la commission de réforme compétente pour **les collectivités ou les établissements non affiliés** au centre de gestion sont désignés par l'autorité territoriale dont relève le fonctionnaire parmi les membres de l'organe délibérant titulaires d'un mandat électif.

→ Les représentant.es de l'administration et du personnel :

Il convient de se rapprocher de chaque collectivité afin de connaître les noms des différent·es représentant·es

> Et si nous terminions par les présentations ?

Le Cdg59, votre partenaire privilégié pour la gestion de vos ressources humaines

En début de ce numéro spécial de CPublic, nous vous avons présenté des chiffres clés illustrant les actions quotidiennes du Cdg59: votre partenaire pour la gestion de vos ressources humaines.

Le Cdg59 est le partenaire privilégié des collectivités et un véritable lieu de ressources pour la fonction publique territoriale. L'activité de conseils et de prestations ne cesse d'évoluer afin de toujours s'adapter aux attentes des maires et président.es de collectivités.

A ce jour, le Cdg59 conseille et accompagne 943 collectivités et établissements publics, ce qui représente plus de 25 700 agent.es de la Fonction Publique Territoriale.

Les **MISSIONS OBLIGATOIRES** prévues par la loi sont les suivantes :

- Organisation des concours et examens professionnels
- Bourse de l'emploi (recherche d'emplois - gestion des offres)
- Gestion des carrières
- Instances paritaires
- Droit syndical et relations sociales
- Partenariat avec la CNRACL (Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales)

- Commission de réforme
- Comité médical
- Conseil de discipline
- Référent déontologue

Le Cdg59 propose également des missions facultatives, des missions conventionnées et des services novateurs en lien avec les technologies de l'information et de la communication, les marchés publics, l'archivage...

Les **MISSIONS FACULTATIVES** proposées par le Cdg59 sont les suivantes :

- Sécurité au travail
- Médecine préventive
- Handicap
- Action sociale et protection sociale
- Aide à la gestion des archives
- Assurance statutaire
- Assurance chômage
- Mission Intérim Territorial : conseil et accompagnement dans la recherche temporaire de candidat·es
- Conseil en marchés publics
- Cre@tic(Centre de ressources e-administration des technologies de l'information et de la communication)



Les **MISSIONS DU SOCLE COMMUN** sont les suivantes :

- secrétariat des commissions de réforme ;
- secrétariat des comités médicaux ;
- avis consultatif dans le cadre de la procédure du recours administratif préalable ;
- assistance juridique statutaire ;
- assistance au recrutement et à l'accompagnement individuel pour la mobilité des agent.es ;
- assistance à la fiabilisation des comptes de droits en matière de retraite.

Le Cdg59 a renforcé ce socle de base par :

- les concours et examens professionnels de toutes catégories ;
- les commissions de sélection professionnelle qui avaient été mises en place dans le cadre de la loi de résorption de l'emploi précaire obligatoirement présidées par le Cdg59.



Le Cdg59 est issu du processus de décentralisation, ouvrant la voie à la répartition des pouvoirs publics au profit des acteurs locaux, accentuant le rôle des collectivités territoriales. Le Cdg59 est alors créé en 1986 et devient l'un des 96 établissements publics locaux départementaux.

L'affiliation est obligatoire pour les communes et leurs établissements publics dont l'effectif est inférieur à 350 agent.es. Elle est volontaire pour les autres collectivités territoriales et établissements publics locaux.

> Centre de concours et d'examens :

Adresse postale :

Z.I. du Hellu - 1, rue Lavoisier - 59260 Hellemmes-Lille

Adresse GPS :

Z.I. du Hellu - 1, rue Paul Langevin 59260 Lezennes



Espace concours :

Sonorisé, il s'étend sur 1 850 m². S'il peut accueillir jusqu'à 850 candidat.es en période d'examens, il peut aussi, à la demande, être modulé en salle de conférence avec une capacité d'accueil de 1000 personnes.

Grand Hall :

Cet ensemble consacré principalement aux concours comprend :

- 1 salle de concours de 1 300 m², d'une capacité de ± 700 places assises,
- 1 salle de 84 m², d'une capacité de 30 places assises,
- 1 salle de 83 m², et d'une capacité de 30 places assises,
- 7 box de 30 m² chacun.

Contact :

au **03 59 56 88 88** ou **accueil-hellu@cdg59.fr**

Ce service, ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 15, répondra à vos demandes de renseignements relatives aux prestations proposées.

Magazine d'information
du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord
14 rue Jeanne Maillette - CS 71222 - 59013 Lille cedex

- **Téléphone** : 03 59 56 88 00
- **Courriel** : communication@cdg59.fr
- **Site internet** : www.cdg59.fr
- **Directeur de la publication** : Éric DURAND
- **Rédacteur en chef** : Alain DELOBELLE
- **Comité de rédaction** : les directions du Cdg59



- **Photos** : communication Cdg59 - Fotolia - iStock - Adobe Stock
- **Réalisation et impression** : GAZETTE MÉDIAS
- **Conception** : GAZETTE MÉDIAS
- **Dépôt légal** : Décembre 2020
- **ISSN** : 1964-5457
- **Tirage** : 1 000 exemplaires - Magazine trimestriel gratuit



www.cdg59.fr

Sur le site Internet du Cdg59, retrouvez :

- ◆ Les ressources documentaires
- ◆ L'offre de service du Cdg59
- ◆ L'actualité du Centre de gestion et des ressources humaines

Ainsi que les séminaires en ligne à l'attention des collectivités, notamment :

- ◆ Présentation des lignes directrices de gestion (LDG)
- ◆ La dématérialisation et l'archivage numérique
- ◆ La gestion documentaire dans les collectivités
- ◆ Saisir les d'aides sur la e-plateforme du FIPHFP
- ◆ La gestion de la crise
- ◆ Le plan d'égalité professionnelle.
- ◆ Réflexion sur les règles déontologiques

Rejoignez le Cdg59
sur [LinkedIn](#) :



Le Cdg59 a rejoint le réseau LinkedIn pour échanger avec vous, élus.e.s et employeur.uses : partager des bonnes pratiques, développer son réseau professionnel et ressources humaines, suivre l'actualité nationale et locale, être informé.es des faits marquants du Cdg59.

Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord :

- ◆ Accueil téléphonique 03 59 56 88 00
- ◆ Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h15
- ◆ 14, rue Jeanne Maillotte CS 71222 - 59013 Lille Cedex
- ◆ Centre de concours et d'examens Pierre Mauroy
Z.I. du Hellu 1, rue Lavoisier 59260 Hellemmes / Accès au site -
Accueil du public : Z.I. du Hellu 1, rue Paul Langevin 59260 Lezennes